

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 45 (1919)
Heft: 14

Artikel: Une conférence interalliée de la chimie à Paris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-34905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR L'HOTEL DE L'UNION DE BANQUES, A LAUSANNE



Perspective.

1^{er} prix : projet de MM. Schnell et Thévenaz ; Taillens et Dubois, à Lausanne.

servoir aspire l'huile pour le graissage continu du groupe hélicoïdal et des roulements des arbres de roue. Une poulie fixée à l'arrière du carter (celle-ci sert aussi de frein) actionne, au moyen d'une courroie, n'importe quelle machine agricole.

Caractéristiques principales.

Poids total approximatif	kg. 2600
Hauteur maximum	m. 1,90
Distance minimum des organes au-dessus du sol	m. 0,38
Effort maximum de traction en 1 ^{re} vitesse	kg. 2500
Effort maximum de traction en 2 ^e vitesse	kg. 1700
Effort maximum de traction en 3 ^e vitesse	kg. 1150
Empattement	m. 1,75
Rayon minimum des virages	m. 3,10
Roues avant	mm. 820 × 125
Roues arrière	mm. 1300 × 300
Moteur à quatre cylindres 105 × 180	HP 18/25
Diamètre de la poulie motrice	mm. 320
Largeur du cercle extérieur	mm. 170
1 ^{re} vitesse	km. 3 par heure
2 ^e vitesse	km. 4,5 »
3 ^e vitesse	km. 6,5 »
Vitesse de la marche arrière	km. 3,75 »

Pendant les essais officiels de labourage avec un effort maximum de traction on a obtenu une force maximum de traction de 2800 kg. sans aucun ralentissement du moteur, malgré que les roues arrière seules étaient motrices. Ceci s'explique par le fait que, lorsque la charrue rencontrait une résistance exceptionnelle, la partie avant de la machine se haussait légèrement en chargeant les roues arrière d'un plus

train en palier deux remorques de 10 tonnes chacune ; sur une rampe de 12 ‰, le tracteur a tiré une remorque de 3 1/2 tonnes.

Le tracteur s'adapte facilement aux transports sur routes ordinaires, et, à cet effet, il a été muni de deux crochets et de chaînes fixés au pont arrière. L'accouplement de la machine à la remorque est très simple et peut être fait par toute personne connaissant tant soit peu la conduite des camions.

Le tracteur peut aussi actionner n'importe quel genre de machines agricoles comportant une courroie de transmission du mouvement. Les trois vitesses pourront servir pour régler la vitesse du travail, ce qui permet en même temps d'actionner les machines les plus disparates sans changer de poulie.

Une conférence interalliée de la chimie à Paris.

Sur l'initiative de la *Société de chimie industrielle*, une réunion interalliée vient de tenir ses assises à Paris.

Les représentants de la « Société chimique de France », la « Société de chimie industrielle », l'« Association des chimistes de sucrerie et distillerie », la « Société de chimie physique », la « Société de chimie biologique », la « Société des experts chimistes », l'« Association des chimistes de l'industrie textile » formaient la délégation française.

Les délégués tinrent plusieurs séances privées. Ces séances, présidées par le professeur Charles Moureu, membre de l'Institut, président de la « Fédération française des associations de chimie », fixèrent les statuts d'une confédération interalliée dans le but d'arriver à une coopération intime entre

grand poids. Pendant les essais, le tracteur put facilement la France, l'Angleterre, la Belgique, les Etats-Unis et l'Italie.

Il existait avant la guerre une « Association internationale de chimie » qui comprenait dans son sein les représentants des empires centraux. Sa dissolution vient d'être prononcée. La Confédération interalliée lui sera donc substituée.

La Conférence précisa les modalités des rapports entre les différentes associations de chimie des pays alliés, laissant également aux associations de chimie des pays neutres la possibilité de faire partie de la confédération. A l'issue des débats un conseil interallié a été constitué. Chacune des nations représentées a désigné deux délégués pour en faire partie. Le conseil qui se réunit à Londres du 15 au 18 juillet est ainsi composé :

Belgique : MM. Chavanne, Crismer ; Etats-Unis : Dr Cottrell, lieutenant-colonel Zanetti ; France : MM. Moureu, Paul Kestner ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande : Sir William Pope, M. Henry Louis ; Italie : M. le sénateur Paterno, M. Parodi-Delfino ; Secrétaire-général : M. Jean Gérard.

Son siège a été fixé à Paris, 49, rue des Mathurins.

Dans des séances publiques tenues les 14 et 15 avril, différentes communications du plus haut intérêt furent présentées. Le professeur Louis, président de la « Society of Chemical Industry », exposa devant l'auditoire les procédés actuels d'enrichissement des minerais de fer par séparation magnétique.

Le docteur Cottrell exposa ensuite les travaux entrepris aux Etats-Unis dans le but d'obtenir l'Hélium nécessaire au gonflement des ballons et des dirigeables. Quoique ce problème soit d'un intérêt moins immédiat, il montre un des progrès des plus intéressants de la chimie actuelle qui permet d'obtenir en quantité industrielle un gaz qui jusqu'alors constituait une curiosité de laboratoire.

Le professeur Moureu qui, le premier, montra en France l'existence de sources d'Hélium, et M. Georges Claude, l'auteur des beaux travaux sur la liquéfaction de l'air, présenteront quelques remarques dans le but d'attirer l'attention du monde savant sur les conséquences possibles, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique de cette découverte.

Cette séance se termina par une communication de M. Mac Dowell sur l'industrie de la potasse aux Etats-Unis. Cette industrie, née des besoins de la guerre, est maintenant florissante. Elle permet de fournir aux grandes exploitations agricoles une notable partie de la potasse nécessaire.

Dans la séance du 15 avril, un des conseillers américains à la Conférence de la paix, M. John-C. Pennie, exposa la législation des brevets aux Etats-Unis. Cette législation, issue d'une idée déjà ancienne, inscrite dans la constitution fondamentale des Etats-Unis, est conçue dans un esprit extrêmement libéral si on la compare à celle des pays d'Europe.

M. Barbet demanda la création du brevet interallié et la séance se termina par une communication extrêmement intéressante de M. Otlet, directeur de l'Office international de bibliographie, sur l'organisation de la documentation internationale... et le rôle des associations de chimie.

La prochaine conférence aura lieu à Londres, en juillet.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Procès-verbal de l'Assemblée des délégués
du 10 mai 1919, à Berne.*

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 22 septembre 1917 (*Bulletin technique* 43^{me} année, p. 235).
2. Proclamation des résultats des votations d'avril 1918 et de février 1919.
3. Indications pour l'adaptation des salaires au renchérissement de la vie.
4. Chômage.
5. Proposition du C. C. concernant la dissolution du groupe de la voirie.
6. Proposition du C. C. concernant le groupe des ingénieurs-conseils.
7. Election d'un membre de la commission de la Maison bourgeoise.
8. Divers.

Sont présents, tous les membres du Comité central et le secrétaire, ainsi que M. Rothpletz, et 34 délégués de 13 sections :

Argovie : E. Bolleter ; Bâle : E. Gutzwiller, F. Stehlin, P. Vischer ; Berne : F. Hunziker, L. Mathys, H. Pfander, Ed. Rybi, P. Thut ; Chaux-de-Fonds : H. Mathys ; Fribourg : F. Broillet ; Genève : E. Bolle, M. Brémond, E. Imer-Schneider ; Neuchâtel : A. Méan ; Schaffhouse : H. Kaeser ; Saint-Gall : C. Kirchoffer ; Vaud : A. de Blonay, G. Epitoux, L. Flesch, H. Verrey ; Lucerne : E. Vogt ; Winterthur : A. W. Müller ; Zurich : A. Frick, A. Hässig, C. Jegher, G. Korrodi, H. Keller, K. Keller, Th. Oberländer, E. Payot, A. Rohn, H. Roth, A. Trautweiler.

Excusées : les Sections de Grisons, Soleure, Thurgovie.

Le président, M. R. Winkler, salue l'assemblée et, en particulier, M. Rothpletz. Le C. C. prend contact pour la première fois avec l'assemblée des délégués en raison des difficultés de transport qui ont empêché jusqu'à présent la convocation de l'assemblée. Les délégués ont témoigné leur confiance au C. C. à l'occasion de plusieurs votations sur des projets qui leur furent soumis par ledit C. C.

Le président désigne MM. Broillet et Frick pour remplir les fonctions de scrutateurs.

1. Le procès-verbal de l'assemblée du 22 septembre 1917 est adopté.

2. Le secrétaire dépose sur le bureau le dossier des votations d'avril 1918 et de février 1919 et s'en remet à l'assemblée de décider si elle en fera reviser les résultats par ses scrutateurs. L'assemblée y renonçant, les projets suivants du C. C. sont définitivement adoptés :

I. Adoption du système de votation par bulletins au lieu de la réunion de l'assemblée des délégués, en avril 1918 et février 1919. Dans le premier cas : unanimité ; dans le second : 68 oui et 4 non.

II. Budget de 1918 : 71 oui, 4 non.

III. Budget de 1919 : 71 oui, 2 non.

IV. Normes pour les travaux de carrelage : 70 oui, 4 non.
V. Clause de guerre des contrats d'entreprise 60 oui, 9 non.

VI. Normes pour le dessin, 74 oui.

VII. Règlement pour les ascenseurs : 64 oui, 9 non.

VIII. Normes pour les concours du génie civil : 65 oui, 7 non.